

CHRONIQUE ASSURANCE

Robert Boucher

*Directeur, services de la Prévention et de l'Indemnisation
La Mutuelle des municipalités du Québec*

Avec la MMQ : un engagement gagnant en faveur de la prévention

Depuis ses débuts en 2003, La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) s'appuie sur sa signature corporative « La prévention en action » pour affirmer haut et fort son engagement et son expertise en prévention et en gestion de risques. Une démarche gagnante, puisque la MMQ affiche encore cette année des résultats financiers et un taux de sinistralité remarquables, et qu'elle annonce, après seulement 5 années d'exercice au 31 décembre 2008, le versement de ses premières ristournes à ses membres-sociétaires pour un montant total de 3 millions de dollars.

Bien gérer ses risques municipaux, ce n'est pas une option, c'est une nécessité! Et pour la MMQ, la prévention, inscrite au cœur même de sa mission, est un levier majeur pour garantir au monde municipal un accès privilégié à des produits d'assurance adaptés à ses besoins, et ce, à des conditions avantageuses.

La MMQ se donne donc les moyens de ses ambitions et consacre 3 % des primes souscrites à la prévention, pour accompagner et conseiller ses membres-sociétaires au quoti-

dien et leur permettre de contrôler au mieux les possibilités de sinistres touchant leurs lieux publics, leurs infrastructures municipales, leurs équipements et leur responsabilité civile.

Une équipe dédiée

Un problème comporte souvent plusieurs facettes et subtilités. Que décider? À quoi accorder priorité? La MMQ chemine aux côtés de ses membres-sociétaires et, pour mieux les soutenir, fait appel aux compétences de ses divers spécialistes. Grâce à l'accompagnement personnalisé, aux analyses et aux conseils de ses experts qui connaissent les problématiques du monde municipal, les membres-sociétaires sont en mesure d'effectuer des choix vraiment éclairés.

Le Service de la prévention de la MMQ s'appuie sur une équipe dédiée, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. En joignant le centre d'appels dédié ou en s'adressant par courriel à la ligne InfoPRÉVENTION, les membres-sociétaires sont assurés d'entrer en contact avec les personnes-ressources compétentes qui leur prodigueront

des conseils pratiques avisés pour développer leurs réflexes de prévention et suggéreront des moyens pour éviter l'aggravation des sinistres. Trois conseillers en prévention, dont les champs d'expertise sont complémentaires, et un inspecteur sont présents sur le terrain et répondent en tout temps à leurs questionnements, par exemple en termes d'environnement et de bâtiment, de gestion de l'eau potable, d'émission de permis, d'aménagement d'espaces de sport et de loisir, de sécurité civile ou de sécurité incendie.

Pour permettre une plus grande compréhension des lois et règlements, la MMQ organise également pour ses membres-sociétaires des cours de perfectionnement gratuits sur des sujets qui les touchent, traitant du rôle de l'officier municipal, de ses responsabilités, des aspects réglementaires en termes d'environnement, d'urbanisme ou de sport et de loisir. La MMQ subventionne aussi chaque année l'inscription de 250 de ses membres-sociétaires à une formation sélectionnée, dispensée par la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).



Robert Boucher

La prévention : on en parle

Depuis sa création en 2003, la MMQ met un point d'honneur à sensibiliser ses membres, à partager avec eux ses analyses et ses conseils exclusifs et à diffuser leurs initiatives inspirantes. Au cours des dernières décennies, les lois et règlements n'ont cessé d'évoluer, les enjeux locaux et régionaux se sont diversifiés et complexifiés, rendant le travail des employés et des bénévoles du monde municipal toujours plus complexe et délicat. Travailler au sein d'une municipalité, d'une MRC ou d'une régie intermunicipale requiert expertise et polyvalence : l'information, la formation continue et l'encadrement représentent donc des axes stratégiques d'intervention pour les municipalités.

C'est pourquoi la MMQ publie des chroniques dans plusieurs publications du monde municipal, dont la revue QUORUM,

et rédige des bulletins thématiques adressés exclusivement à ses membres-sociétaires, comportant un ensemble de conseils et de références bibliographiques et électroniques.

La prévention on la partage

Chaque année depuis 2006, la MMQ organise deux événements à fort impact pour ses membres: le Mérite MMQ en gestion de risques et une vaste campagne de prévention thématique.

Le Mérite MMQ en gestion de risques vise à reconnaître et à récompenser les municipalités locales, les MRC et les régies intermunicipales membres de la MMQ qui mettent en œuvre des solutions de

prévention et à les partager avec le monde municipal afin de les mettre au profit du plus grand nombre. Qu'il s'agisse de prévention, de formation ou d'intervention d'urgence, la MMQ est convaincue que ces initiatives peuvent servir de modèles et qu'elles méritent d'être soulignées.

Les campagnes de prévention mettent l'accent sur les bénéfices attendus pour les membres-sociétaires: diminution des risques de vols, de pertes ou d'accidents, stabilisation des primes d'assurance, contribution active à la pérennité des garanties et à la bonne santé financière de leur Mutuelle. Renouvelée chaque année, cette campagne met de l'avant des enjeux qui


varient selon l'actualité du monde municipal et les risques spécifiques identifiés par les experts.

Un autre point de vue sur l'assurance municipale

En septembre 2007, la MMQ lançait son site Web (www.mutuellemmq.com). Véritable mine d'information, ce site fournit de l'information générale sur la Mutuelle et rassemble, dans une section sécurisée réservée à ses membres-sociétaires, toutes les publications de la MMQ, ses différentes brochures et dépliants et le rapport annuel de l'entreprise. C'est également l'endroit de référence pour consulter le détail des formations offertes et le ca-

lendrier des événements marquants auxquels participe la MMQ tout au long de l'année.

« À notre connaissance, aucune société d'assurance des entreprises traditionnelle n'offre un tel service au milieu municipal en matière de prévention, » a déclaré M. Marinovich, président du conseil de la MMQ et chef de la direction. « En s'engageant dans la gestion de risques, nos membres-sociétaires se garantissent des primes abordables à long terme et protègent la part qu'ils détiennent tout en s'assurant des ristournes annuelles. »

Voilà d'autres bonnes raisons d'adhérer à La Mutuelle des municipalités du Québec! 



La conception et l'implantation de solutions d'eau potable passent par une équipe d'ingénieurs et d'hydrogéologues spécialistes

La gestion de l'eau potable implique :

- Le suivi de puits artésiens et leurs devis d'opération ;
- La recharge artificielle de nappe d'eau souterraine ;
- Le nettoyage régulier de puits ;
- La modélisation numérique ;
- Les périmètres de protection et de vulnérabilité.

Laforest Nova Aqua est spécialisée en hydrogéologie de l'eau potable. Elle intègre l'eau de surface et l'eau souterraine pour produire des solutions d'eau potable économiques minimisant l'empreinte de l'homme sur l'environnement.



Montréal

Téléphone : 514 343-9490
Télécopieur : 514 343-9501

Québec

Téléphone : 418 657-7999
Télécopieur : 418 657-5999

Cowansville

Téléphone : 450 266-4101
Télécopieur : 450 266-4109

SANS FRAIS : 1 800 826-4101

WWW.LNAQUA.COM